

L'EMC, UN ENSEIGNEMENT AU CŒUR DU NOUVEAU LYCEE

Ecole et « morale civique »

Le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation identifie le « partage des valeurs de la République » comme une compétence commune à tous les professeurs et personnels d'éducation.¹

Tous les personnels contribuent à l'éducation à la citoyenneté. Mais pour que cette éducation soit ancrée dans la classe, il a fallu la matérialiser dans l'emploi du temps par un enseignement : l'EMC (Enseignement moral et civique) dispensé du CP aux classes terminales des lycées.

Réintroduire une « morale » dans les programmes a suscité bien des débats, pouvant laisser penser que l'on ouvrait la porte aux leçons de morale d'antan.

Par morale, il faut entendre une « morale républicaine, dans le sens de l'éthique, ce qui a trait aux mœurs, aux attitudes humaines, en particulier, aux règles de conduite et à leur justification », comme le définit Pierre Kahn.²

L'EMC contribue largement à une « culture civique commune »³. C'est une des forces de cet enseignement de croiser enjeux civiques et culturels puisqu'il donne du sens à certaines expériences et permet d'en comprendre les enjeux et de les comparer à l'expérience d'autrui.

Organisation de l'EMC

L'EMC peut être assuré selon des modalités classiques (1/2 heure par semaine sur la base de 18 heures année) ou sur la base d'une annualisation des heures (1 heure semaine sur une moitié d'année voire toute autre configuration qui favorise la continuité de ces apprentissages).⁴

Au lycée général et technologique, un thème est privilégié pour chaque niveau : la liberté en seconde, la société en première et la démocratie en terminale. Les démarches pédagogiques citées dans les programmes sont : les études, les exposés problématisés, les discussions argumentées et les débats réglés.

¹ <https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

² Voir l'article de Canope : <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/enseignement-moral-et-civique-en-primaire.html>

³ Rappelons ici le domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétence et de culture (« culture » au singulier) : <https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512>

⁴ Voir le document de préconisations transmis aux établissements à la rentrée 2019 (annexe 1)

En 2018, pour la première fois au lycée, cet enseignement est pris en compte dans la moyenne du baccalauréat. L'arrêté du 16 juillet 2018 cite l'EMC dans les 10 % du contrôle continu. Avec l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat, un coefficient de 1+1 sur chacune des deux années du cycle terminal est attribué à l'EMC.

EMC : regards croisés

Tous les professeurs en lycée peuvent être amenés à prendre en charge l'EMC. En ce sens, l'EMC est un enseignement pluridisciplinaire ou interdisciplinaire. S'il fixe des objectifs communs, l'EMC est forcément enseigné au regard de la sensibilité disciplinaire de chacun.

C'est pourquoi les corps d'inspection de l'académie de Nancy-Metz souhaitent communiquer quelques éléments liés à la culture disciplinaire de chaque professeur ou CPE.

Il s'agit d'abord d'une invitation à la rencontre avec les autres collègues pour identifier ce qui donne du sens à notre travail quotidien, mais aussi ce qui fait nos différences assumées dans l'approche de cet enseignement.

Cette communication a donc pour objectif de faciliter l'évaluation de l'EMC dans le cadre du nouveau contrôle continu du lycée. Cela implique de :

- capitaliser sur la longue expérience de l'ECJS puis de l'EMC au lycée sur les capacités pour réfléchir au passage des compétences vers la note chiffrée ;
- comprendre les enjeux et leviers communs de cet enseignement ;
- identifier les singularités disciplinaires qui peuvent amener à faciliter les choix dans des programmes qui laissent une grande liberté d'action.

Economie-Gestion

Les éclairages économiques, juridiques et managériaux apportés par les professeurs d'économie-gestion dans le cadre de l'enseignement moral et civique peuvent apporter une mise en perspective de la dimension citoyenne inhérente à de multiples actes individuels mais aussi collectifs.

Les normes hiérarchisées qui composent le système juridique visent à régir la vie des Hommes en société. La liberté désigne le fait d'avoir le choix pour un individu. Pour qu'elle s'exerce pleinement, elle implique l'adhésion et le respect de règles admises par tous. Ainsi, par leurs dimensions restrictive et protectrice, la Constitution, les lois, décrets, ordonnances ou autres arrêtés régulent la vie en société et garantissent une liberté individuelle et collective.

Par ailleurs, les choix managériaux et les transactions économiques impactent la construction et les caractéristiques du lien social tout en façonnant l'interdépendance des individus. Les choix

individuels comme collectifs doivent être éclairés dans la mesure où ils exercent une influence directe sur les valeurs sociétales.

Pour les raisons précitées, la discipline économie-gestion s'intéresse à une réalité multidimensionnelle soulignant des éclairages nécessaires à l'enseignement moral et civique. Ce dernier prend appui sur une réflexion approfondie de la portée morale et citoyenne des actes individuels.

Histoire-Géographie

Les programmes accordent à chaque thème annuel deux axes. Le premier axe invite à travailler les fondements historiques du concept, avant de se projeter dans l'axe 2 sur les expériences contemporaines voire la dimension prospective. Ainsi à titre d'exemple, l'axe 1 en terminale peut porter sur les origines historiques de la démocratie, avant d'étudier par exemple les formes et les domaines de l'engagement dans l'axe 2.

Les méthodes et les pratiques de l'analyse historique sont donc incontournables pour comprendre les enjeux actuels de la liberté (seconde), de la société (première) ou de la démocratie (terminale). Cette question ne va pas de soi lorsque l'on considère le travail de l'historien comme la recherche d'une vérité. Il s'agit bien de connaître et comprendre d'où viennent ces valeurs et par quels débats elles ont été traversées particulièrement depuis l'époque contemporaine.

La géographie transpose ces enjeux sur les territoires. Mais elle a également une histoire. Comme l'indique le rapport du séminaire des doyens de l'inspection générale d'avril 2015, c'est le ministre de l'Instruction publique et professeur de philosophie Jules Simon qui charge d'une mission particulière la géographie enseignée dans le contexte de la défaite de 1870 : « Nos soldats, réguliers ou volontaires, ne savaient ni la géographie, ni l'allemand ».

Les plus récentes problématiques d'aménagement des territoires ajoutent les enjeux d'équité et de durabilité qui font le quotidien des géographes.⁵

Ainsi la géographie, qui peut parfois sembler moins « dense » à enseigner que l'histoire, invite en réalité à privilégier les mises en situation et le jeu des acteurs dans un système en tension entre libertés individuelles et libertés collectives.

Philosophie

Les professeurs de philosophie, dans la mesure où ils le souhaitent, ont pleine vocation à prendre leur part d'un enseignement moral et civique, ce qu'ils font déjà *en tant que* professeurs de philosophie. En effet, la discipline « philosophie » est engagée *en tant que telle* dans une réflexion sur les valeurs de la vie commune dans un horizon tout à la fois social et politique.

Les trois thèmes retenus pour le programme de la Seconde à la Terminale (Liberté, société, démocratie) constituent évidemment un complément utile et heureux au programme de philosophie et, à ce titre, il n'y a aucune raison particulière de cantonner les professeurs de philosophie qui enseignent l'EMC dans les classes de Terminale. Si certains d'entre eux sont déjà, de fait, investis dans un enseignement en Première (EMC), rien ne s'oppose à ce que leur soient confiées, par exemple, des classes de Seconde.

⁵ <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm>

Une approche philosophique du programme d'EMC a ceci de particulier qu'elle suppose et exige une réflexion authentiquement critique. Cela ne signifie en rien, bien entendu, qu'il conviendrait de subvertir les valeurs républicaines, mais que celles-ci peuvent et doivent être interrogées dans le cadre d'une rationalité partagée, et pas seulement présentées.

A titre d'exemple, on parle souvent des « valeurs » de la République. Le professeur de philosophie ne saurait se contenter, vis-à-vis d'elles, d'une simple « nomenclature idéologique à portée de main et de mémoire » (Rapport sur les valeurs de la république et la laïcité des 15/16 avril 2015). Il se doit au contraire de les aborder comme un « réseau de difficultés et de problèmes » (idem) à penser vraiment afin d'éviter l'écueil d'un catéchisme républicain en forme de prêt-à-penser.

C'est pourquoi l'enseignement d'EMC ne saurait prendre la forme de leçons professées comme des savoirs à transmettre. Penser la liberté dans son contexte républicain, la société et ses tensions internes, la démocratie et ses apories n'est pas exposer des idéaux hors-sol, mais confronter l'intelligence des élèves aux réalités morale, sociale et politique. Cette confrontation implique des modalités de mise en débat, des pratiques concrètes, des formes d'engagements sans lesquelles on ne saurait prétendre instituer une dynamique de rationalité partagée.

En conclusion, rappelons donc simplement que si les professeurs de philosophie ont bien vocation à participer à cet enseignement, c'est dans la mesure où ils le prennent réellement en charge, conformément à son programme, et dans ses limites horaires propres.

SES

SVT

Les professeurs de Sciences de la vie et de la Terre qui le souhaitent ont toute légitimité pour prendre part à l'EMC au lycée.

En effet, au sein de l'enseignement des SVT, les professeurs ont l'habitude de développer chez leurs élèves des compétences convoquées également en EMC (ils contribuent à forger le sens critique des élèves, en leur apprenant à distinguer science, croyances et opinions, à les sensibiliser à la responsabilité individuelle et collective dans le cadre de l'éducation à la santé, à la sexualité, au développement durable. Les thématiques abordées par les SVT, souvent en lien avec des questions vives de société, rencontrent ainsi fréquemment les questions des valeurs républicaines et le principe de laïcité.

Le programme d'EMC définit les thématiques et domaines à traiter pour chaque niveau d'enseignement. Chaque professeur choisit des objets d'étude qui lui permettent de les étudier. Voici des propositions, non exhaustives, relevés dans le programme officiel, de domaines ou d'objets d'étude pour les professeurs de SVT :

- Classe de Seconde : La liberté, les libertés

La liberté de l'information dans le domaine médical et dans le domaine scientifique

L'engagement pour les libertés au travers du parcours d'une personne ou d'une association

La reconnaissance des différences, la lutte contre les discriminations et la promotion du respect d'autrui ; l'évolution des droits des personnes

Les enjeux éthiques : droits et accès aux soins, débat sur la fin de vie et la procréation

- Classe de Première : La société

La défiance vis-à-vis de l'information et de la science

Les réseaux sociaux et la fabrique de l'information

Les phénomènes et mécanismes de contre-vérités (« fake news » ...)

Communautés virtuelles : mécanismes d'enfermement et de mise en danger

De nouvelles causes fédératrices (défense de l'environnement, protection de la biodiversité, réflexion nouvelle sur la cause animale)

Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes

Les problèmes bioéthiques contemporains : le cadre de la recherche, les lois de bioéthique

- Classe de Terminale : La démocratie, les démocraties

Les conditions du débat démocratique : médias, réseaux sociaux, information, éducation, éthique de vérité. (Exemple des questions environnementales et bioéthiques contemporaines)

Les formes et les domaines d'engagement (exemple des lanceurs d'alerte, actions des ONG ...)

Afin d'atteindre les objectifs de formation, des modalités pédagogiques favorisant la réflexion, la prise de recul, les échanges entre élèves seront mises en œuvre (débats argumentés, dilemmes moraux, jeux de rôles ...) dans le cadre de démarches de projets.

Vie scolaire (documentation et CPE)

Extrait circulaire N°1015-139 du 10.08.2015 Missions CPE

« En leur qualité de personnels du service public d'éducation, les conseillers principaux d'éducation concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale et de leur **faire partager les valeurs de la République** »... « Les CPE prennent toute leur place dans l'appropriation des valeurs de tolérance, de solidarité et du vivre ensemble. Ils favorisent les processus de concertation et de participation des élèves aux instances représentatives »...

« De plus, comme tous les autres personnels, ils **contribuent au respect des principes de neutralité et de laïcité au sein des établissements et à la lutte contre les discriminations**. Dans ce cadre, ils participent à la diffusion et à l'explicitation des principes énoncés dans la charte de la laïcité à l'école. »

Extrait circulaire N°2017-052 du 28.03.2017 Missions des professeurs documentalistes

« Conformément à l'arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, les professeurs documentalistes exercent leur activité dans l'établissement scolaire au sein d'une équipe pédagogique et éducative dont ils sont les membres à part entière. À ce titre, **ils partagent les missions communes à tous les professeurs et personnels d'éducation**. »

Dans le cadre d'une démarche projet, les CPE et professeurs documentalistes sont en mesure d'apporter leur contribution sous une forme qui peut être variable et adaptée (co-animation ou animation, encadrement d'activités, mise à disposition de ressources, ...).

A titre d'exemple, le parcours citoyen (voir fiches action jointes extraites d'un parcours M@gistère élaboré en 2017) peut en être la colonne vertébrale, favoriser les coopérations inter catégorielles.

Le parcours de l'élève en EMC

Comme pour la plupart des enseignements en lycée, les élèves arrivent en seconde avec un bagage en EMC et dans tous les cas au moins, des représentations sur lesquelles les professeurs ont tout intérêt à s'appuyer.

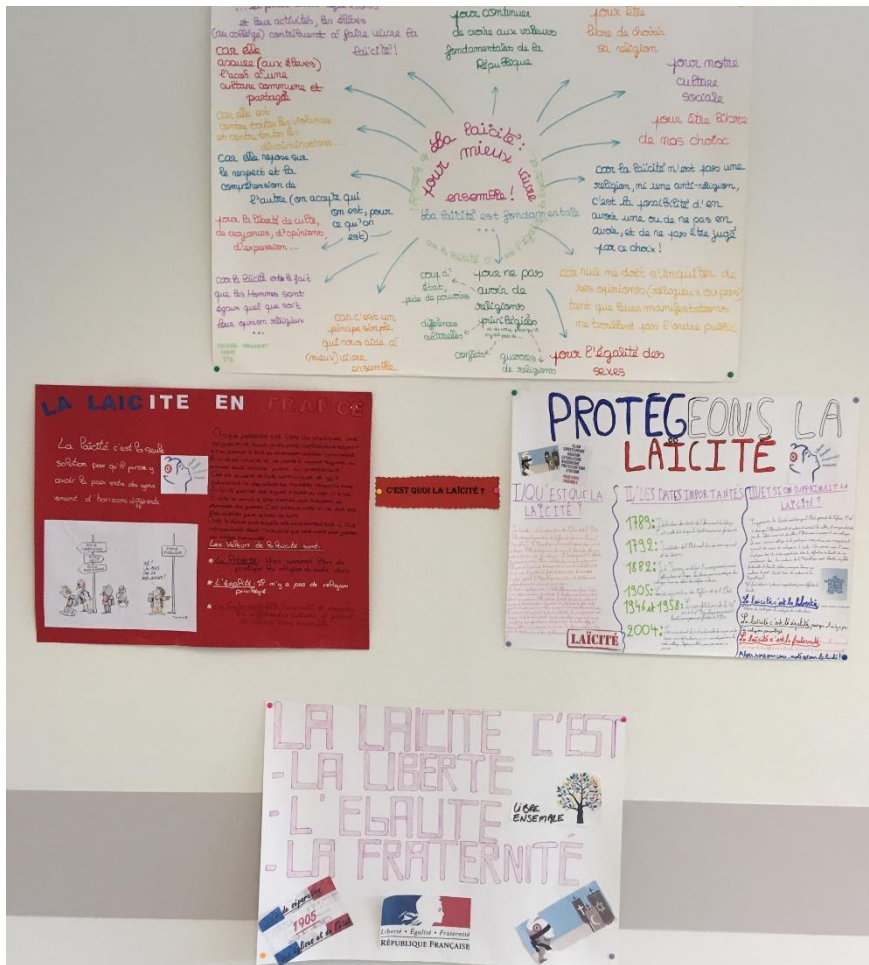
La scolarité obligatoire cherche à consolider les fondamentaux « lire, écrire, compter, respecter autrui ».

Pour cela, les professeurs qui assurent l'EMC (qui sont toujours des professeurs d'histoire géographie en collège), sont encouragés à s'appuyer sur des démarches innovantes pour développer une « culture civique ». Le programme de cycle 4, consolidé à la rentrée 2020, renforce les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable ⁶.

Pour éviter l'écueil d'un enseignement uniquement transmissif, les professeurs en collège mettent souvent leurs élèves en situation pratique, pour les confronter à la réalité quotidienne des valeurs, des principes et des symboles de la République. Ces travaux peuvent prendre des formes variées, par exemple une exposition qui vise à sensibiliser le lecteur au problème des discriminations (ci-dessous en classe de 5^{ème}).



⁶ https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite_obligatoire/37/7/Programme2020_cycle_4_comparatif_1313377.pdf : page 72



C'est donc cette mise en activité qui permet d'évaluer individuellement ou collectivement la capacité de l'élève à croiser quatre domaines (ou dimensions) à l'image du schéma ci-dessous (attention, le professeur ne travaille pas forcément ces quatre domaines simultanément, ni dans tous les thèmes étudiés).

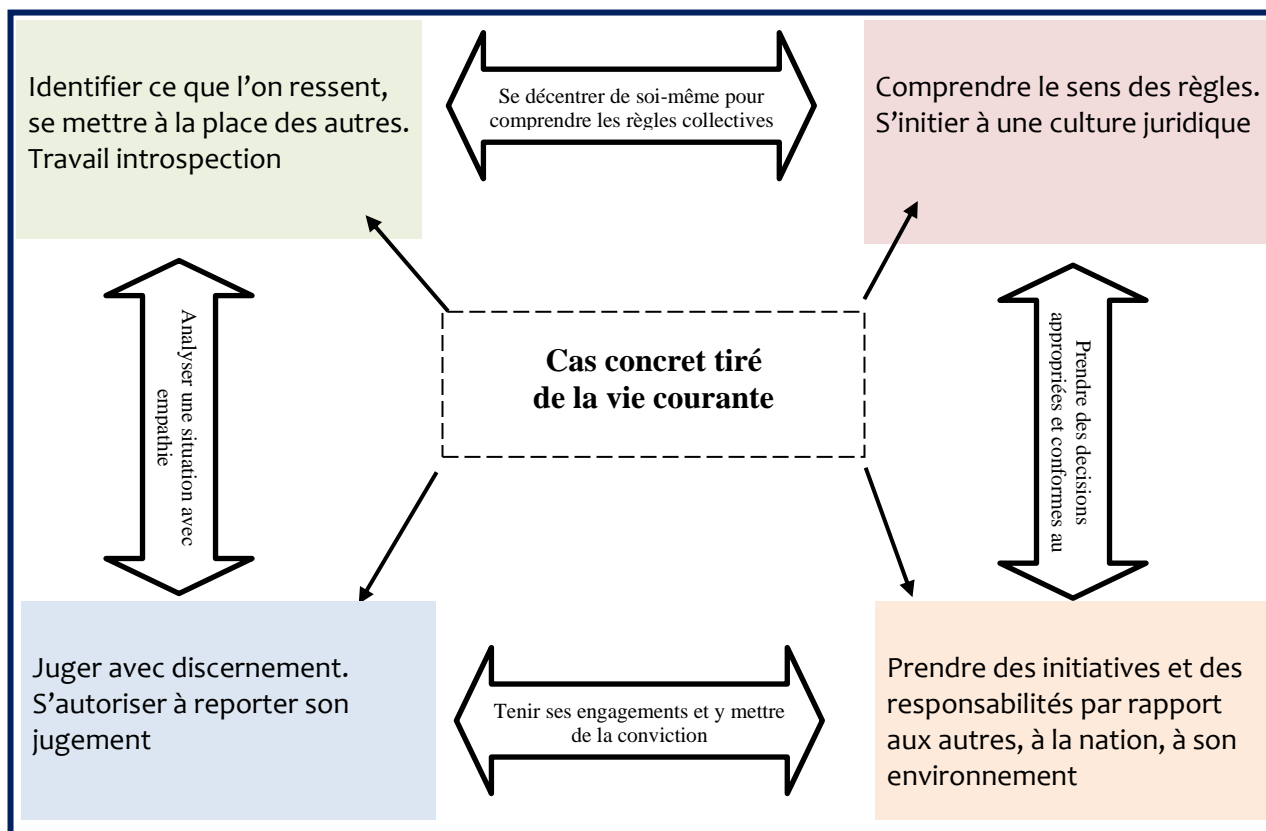
Le parcours citoyen, comme tout parcours éducatif, est défini par Didier Jourdan, comme une « succession organisée et cohérente d'expériences éducatives (...) dans le cadre des enseignements ou non »⁷. Dans le cas de l'EMC, le parcours citoyen est naturellement enrichi par cet enseignement. La formalisation du parcours citoyen peut se présenter sous la forme d'un tableau comme celui-ci-dessous.

⁷ <https://didier-jourdan.com/fr/2017/02/05/parcours-educatifs/>

MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS CITOYEN AU COLLEGE

<u>Dénomination du projet ou de l'action :</u>				
<u>Public concerné</u> (cycle, niveau de classe) :	<u>Lieu de l'action :</u>	<u>Temps de l'action :</u>		
<u>Description de l'action :</u>				
<u>Valeurs à transmettre :</u>		<u>Compétences à construire :</u>		
<u>Objectifs de formation (le projet/l'action doit permettre de travailler au moins 3 dimensions sur les 4) :</u>				
<p style="text-align: center;">CULTURE DE LA SENSIBILITÉ</p> <input type="checkbox"/> Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. <input type="checkbox"/> S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. <input type="checkbox"/> Se sentir membre d'une collectivité.	<p style="text-align: center;">CULTURE DU JUGEMENT</p> <input type="checkbox"/> Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté. <input type="checkbox"/> Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.	<p style="text-align: center;">CULTURE DE LA RÈGLE ET DU DROIT</p> <input type="checkbox"/> Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique. <input type="checkbox"/> Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.	<p style="text-align: center;">CULTURE DE L'ENGAGEMENT</p> <input type="checkbox"/> S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement. <input type="checkbox"/> Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.	
<u>Acteurs impliqués et objets d'enseignement mobilisés</u>				
Enseignant.e.s de discipline et de spécialité	Vie scolaire	Pôle santé/social – COP	Partenaires extérieurs (parents d'élèves, collectivités locales, associations, acteurs économiques, réserve citoyenne...)	Autres

L'EMC en collège : modélisation pour favoriser les mises en situation pratique



D. VODISEK, IA-IPR Histoire-géographie, Nancy-Metz

L'examen national du DNB accorde une place non négligeable à l'EMC avec :

- le 3^{ème} exercice de l'épreuve écrite d'histoire-géographie EMC. Il consiste à vérifier la maîtrise de quelques notions fondamentales (distinction entre valeurs et principes de la République par exemple), mais par-dessus tout à mettre l'élève en situation, à partir d'un cas concret (10 points sur les 50 points de cette épreuve). Il s'agit de se projeter en tant que futur citoyen, acteur de la vie démocratique et civique. Cette épreuve ne peut être préparée correctement que si l'on sort d'une démarche classique de cours dialogué.

- la soutenance orale qui peut s'appuyer sur une action du parcours citoyen⁸ ou sur un EPI⁹ qui peut porter sur le thème de l'engagement par exemple (100 points sur un total de 800 points au DNB)

Cette logique de parcours peut tout à fait s'envisager au lycée également en adaptant la grille.

MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS CITOYEN AU LYCEE				
Dénomination du projet ou de l'action :				
Public concerné (niveau de classe) :	Lieu de l'action :		Temps de l'action :	
Description de l'action :				
Valeurs à transmettre :		Compétences à construire :		
Objectifs de l'action mise en place (le projet doit permettre de travailler toutes les dimensions de l'EMC) :				
Formation d'une conscience morale Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.	Compréhension de la règle et du droit Mobiliser les connaissances exigibles.	Exercice du jugement critique Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.	Sens de l'engagement S'impliquer dans le travail en équipe.	
Acteurs impliqués et objets d'enseignement mobilisés :				
Enseignants.e.s de discipline et de spécialité	Vie scolaire	Pôle santé/social – COP	Partenaires extérieurs (parents d'élèves, collectivités locales, associations, acteurs économiques, réserve citoyenne...)	Autres

Au lycée : capacités et situations d'apprentissage

⁸ L'EMC est un des piliers de ce parcours dans les textes officiels : <https://eduscol.education.fr/cid107463/le-parcours-citoyen-eleve.html>

⁹ Les EPI sont désormais possibles dès la 6^{ème} : <https://www.education.gouv.fr/les-enseignements-pratiques-interdisciplinaires-epi-8273>

Les capacités identifiées dans les programmes d'EMC sont les mêmes pour les 3 années. Il s'agit donc de faire un choix précis, de les envisager dans une logique de progressivité sur les trois années et de ne pas les déconnecter des thématiques enseignées. **Nous proposons quelques mises en situation tirées des programmes.**

-Identifier différents types de **documents** (récits de vie, textes littéraires, œuvres d'art, documents juridiques, textes administratifs, etc.), les contextualiser, en saisir les statuts, repérer et apprécier les intentions des auteurs.

Seconde « Comment évoluent la conception et l'exercice des libertés ? »
 Expliquer les objectifs du mouvement « Anonymous » et identifier une source favorable et une autre hostile à ce mouvement.
 Renvoi obligatoire à la page Wikipedia pour vérifier que les élèves savent utiliser les sources et renvois de bas de page, et comprennent le processus de rédaction d'un article sur cette encyclopédie en ligne

-Savoir exercer son **jugement** et l'inscrire dans une **recherche de vérité** ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, comprendre le sens de la complexité des choses, être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences.

Première « Comment les modalités de recomposition du lien social tendent-elles à définir un nouveau modèle de société ? »
 Réflexion nouvelle sur la cause animale
 Quels arguments, quelles méthodes pour mettre en place des menus végétariens dans la restauration scolaire ? Travail obligatoirement en articulation avec le CVL / CAVL et le CESC.

-**Rechercher, collecter, analyser et savoir publier** des textes ou témoignages ; être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information.

Terminale « Comment construire l'avenir de la démocratie dans un monde d'incertitudes ? »
 Le citoyen et la politique sociale : le droit du travail, la représentation des salariés, le dialogue social
 Réaliser une charte du travail qui serait valable dans le domaine professionnel concerné par vos vœux « Parcoursup ». Adapter la forme à deux types de public : les salariés du secteur et les personnels d'encadrement ou le patronat.

-**Compétences orales** à travers notamment la pratique de **l'argumentation**. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue.

Seconde « Quels principes et quelles conditions de la liberté ? »
 Figure emblématique : l'engagement pour la liberté d'une femme ou d'un homme « panthéonisé ».
 Imaginer le discours d'intronisation au Panthéon et l'enregistrer sur un support numérique

-Développer des capacités à contribuer à un **travail coopératif / collaboratif**¹⁰ en groupe, s'impliquer dans un travail en équipe et les projets de classe.

Première « Comment les fondements du lien social se trouvent aujourd'hui fragilisés ? »
 De quelle manière peut-on se retrouver aujourd'hui « exclu » de la société ?
 Illustrez votre argumentation par divers exemples que vous travaillerez en groupe et selon une stratégie à définir explicitement

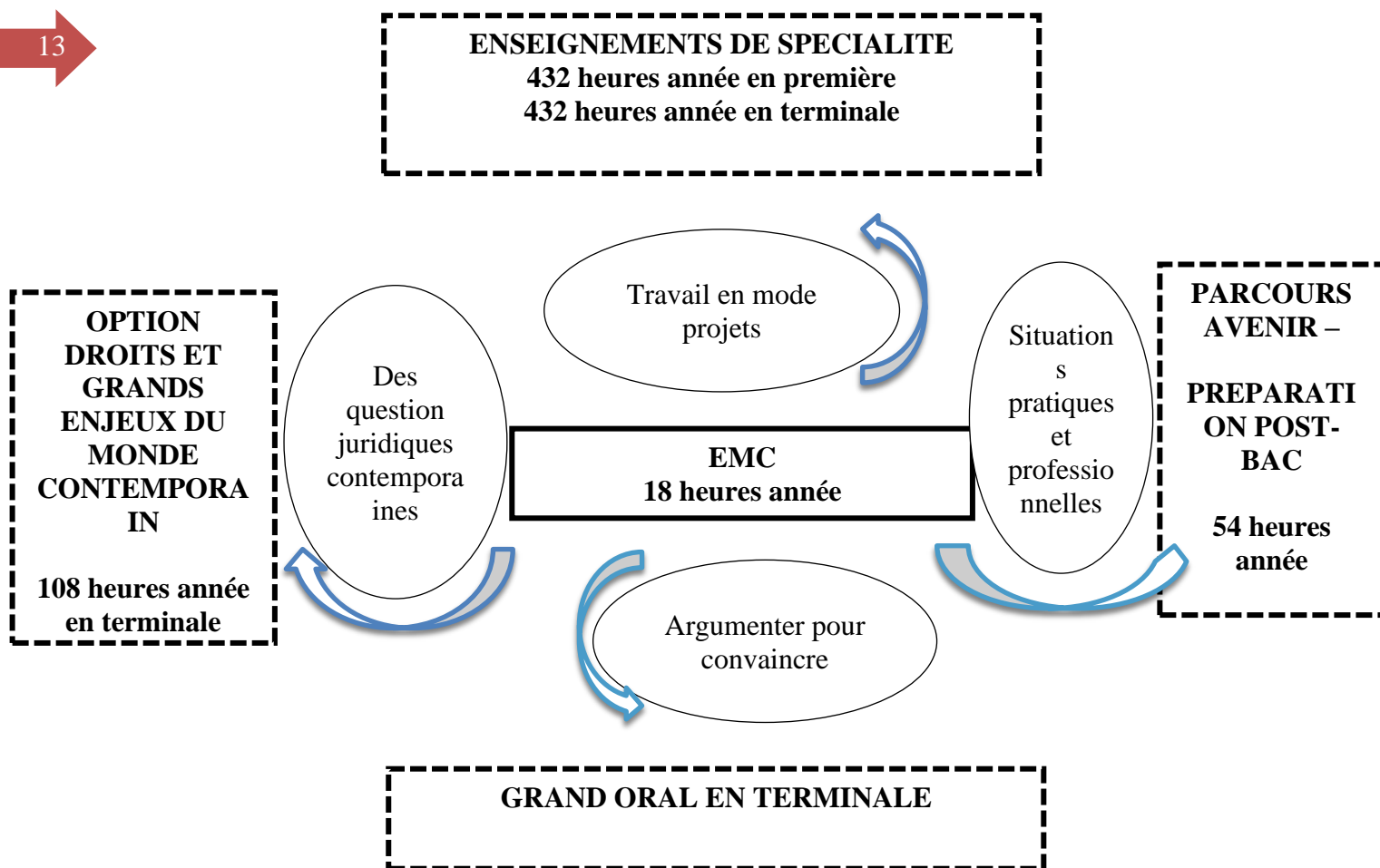
Au lycée : les conditions d'un contrôle continu équitable

Les capacités identifiées dans les programmes d'EMC sont les mêmes pour les 3 années. Quel que soit le professeur qui l'enseigne, l'EMC doit s'appuyer sur des démarches communes qui privilégient :

- l'exercice du débat argumenté ;
- la prise d'initiatives dans le cadre d'un travail collectif ;
- la recherche documentaire ;
- le sens critique et la réflexion individuelle tout au long d'un processus de recherche

Ces démarches ne sont pas isolées des autres enseignements. Pour donner plus de force à l'EMC, il convient de le penser en articulation avec d'autres enseignements ou dispositifs du nouveau lycée

¹⁰ Un visuel de la Dane de l'académie de Versailles distingue clairement « coopérer », « collaborer » et « mutualiser » : http://www.dane.ac-versailles.fr/IMG/documents/collaborer_cooperer_mutualiser.html#collapse5



D. VODISEK, IA-IPR Histoire-géographie, Nancy-Metz

Le contrôle continu intègre désormais systématiquement l'EMC dans l'évaluation du baccalauréat et la note d'EMC figure dans le livret scolaire du lycéen qui lui servira dans le cadre de Parcoursup.

La note de service du 28 juillet 2021¹¹ précise que l'EMC se voit attribuer un coefficient 2 (1 en première et 1 en terminale). Il bénéficie donc d'un poids de 2% de la note finale. De manière transitoire pour la session 2022, seule la moyenne de terminale sera prise en compte avec un coefficient 1. Cela signifie que dès cette année, tout élève de première ou de terminale doit avoir une moyenne d'EMC.

A la différence des autres disciplines où la moyenne annuelle correspond à la moyenne des moyennes trimestrielles, le texte ne le mentionne pas ainsi pour l'EMC. Cela signifie qu'**au regard de l'horaire de cet enseignement, le professeur n'est pas tenu d'attribuer une moyenne à chaque trimestre.**

¹¹ Note de service du 28-7-2021 intitulée « Modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022 »

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

Pour autant une harmonisation des pratiques amène à préconiser plusieurs notes sur une année qui évaluent chaque élève dans les domaines suivants :

- Une note qui évalue **la précision de l'expression orale et de l'argumentation**. Ces capacités être évaluées à l'occasion d'un débat en classe, mais d'autres formes de pratique orale peuvent être proposées, qui obligent les élèves à adapter leur niveau de langage en fonction de l'objectif fixé (voir le travail engagé pour préparer au « Grand oral » tout au long de la scolarité ;
- Une note qui évalue **la contribution personnelle à une production collective**. Ces capacités peuvent être évaluées lors d'un travail de recherche préparatoire à un débat, une production du type affiches ou diaporama.
- Une note qui évalue **la réflexion personnelle et le regard critique**. Ces capacités peuvent être évaluées par l'intermédiaire d'un écrit réflexif individuel ou un écrit de synthèse dans une situation précise, après un débat par exemple.

Le « projet de l'année » peut servir de support à tout ou partie de cette notation. Cette note sera alors le résultat d'une combinaison de capacités.

A l'inverse, un simple travail de recherche par prélèvement d'informations, ou encore une participation plus ou moins active à l'oral n'apportent pas d'indicateurs suffisamment précis pour assurer cette évaluation certificative.

Les IA-IPR,
14 septembre 2021